VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AIACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 27 Novembre à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :
MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
MM. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. BARTOLI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. CASASOPRANA
Mme DEBROAS	à	Mme FERRI-PISANI
M. AMIDEI	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :
Mme LUCIANI, Adjointe au Maire, M. MARY, Mme PERES, M. COMBARET, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013	Délibération N°2013 / 310

Budget prévisionnel 2014 de l'Office Municipal du Tourisme.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément à l'article R.2231-46 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget de l'exercice 2013 préparé par le directeur de l'Office a été présenté par le président au comité de direction le lundi 25 novembre 2013, qui l'a voté à l'unanimité.

Il est soumis au conseil municipal pour approbation.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de M. François CASASOPRANA, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu la Loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la commune ;
Vu la Loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses aux collectivités locales ;
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.2231-46 ;
Vu le vote unanime du Comité de Direction en date du 25 novembre 2013,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2013,

APPROUVE
Par 31 voix pour
Et 4 non participations (Mme Guerrini, MM. Ferrara, Pugliesi, Sbraggia)

le budget de l'Office Municipal du Tourisme, exercice 2013, ci-annexé.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....

Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

MAIRIE D'AJACCIO * Corse du Sud *

Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000046-20131127-2013_310-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/12/2013